



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 16 mars 2020

La Préfecture de la Sarthe modifie ses modalités d'accueil du public

L'accueil du public, par le bureau du séjour des étrangers, est fermé à compter du 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Le pré-accueil sans rendez-vous, la remise de titres, l'échange de permis de conduire étrangers sont suspendus. Les rendez-vous de renouvellement de titres sont annulés et seront reprogrammés.

Les visas de long séjour, titres de séjour, récépissés, autorisations provisoires de séjour, attestations de demande d'asile, qui arriveraient à échéance à compter du 16 mars 2020, voient leur durée de validité prolongée de trois mois.

Cette mesure est applicable sur le territoire français uniquement. Il est donc déconseillé aux personnes détenant un titre dont la durée est prolongée exceptionnellement de sortir du territoire national.

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le Coronavirus COVID-19 sont sur le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Numéro vert national est accessible 24h/24 au : 0800 130 000 (appel gratuit)